

## Compte-rendu du Conseil Communal du 17 juin 2019

### RCO Braham

Encore beaucoup de flou... L'échevin M. Ulrici a annoncé qu'il établirait les tarifs de location de la salle Braham.

Le projet de rénovation de la Salle Braham reste flou. Un nouveau projet a été demandé à l'architecte Sophie Lehane (de Richelle), mais aucune information sur le contenu de la demande.

Le **parking Albert Ier** est ouvert. Le plan financier sera affiné, mais l'objectif est d'être rentable mais surtout d'aider l'économie locale. Le règlement de redevance qui a été adopté entrera en vigueur mi-septembre (1ère heure gratuite, 1,20EUR pour la 2ème heure, et ensuite 1EUR/heure supplémentaire). Un forfait mensuel (75EUR/mois) est disponible pour 20 places entre 18h et 9h du matin (pas en journée).

### Demande de réaffectation du subside régional en rénovation urbaine.

Cheratte-Bas.

Un vieux dossier refait surface. Un subside régional octroyé dans les années 1990 pour la rénovation du quartier du Vinâve à Cheratte-bas doit être réaffecté en urgence. Les conventions de réaffectation (début des années 2000) indiquaient que les recettes de la revente des maisons construites dans le périmètre de rénovation urbaine (= Vinâve) devaient être réaffectées, ce qui n'a pas été fait. En février, la Ville a reçu un courrier indiquant que ces recettes devaient être réaffectées dans un nouveau projet de rénovation urbaine dans le quartier, ou être remboursées. La majorité MR-PS a donc décidé de construire une salle communautaire polyvalente à Cheratte-Bas, « destinée à favoriser la cohésion sociale et la vie collective au niveau local. » Le bâtiment sera construit devant le hall omnisports de Cheratte (terrain communal), le long du chemin de fer. L'avant-projet, qui devait être rendu pour fin août, a été réalisé par l'architecte Sophie Lehane (aussi en charge du nouveau projet de la salle Braham) et la convention en réaffectation du subside en rénovation urbaine vient d'être approuvée par la ministre Valérie Debie. Le projet est donc en route.

Lors du Conseil, nous nous sommes abstenus. En effet, si nous soutenons le projet, nous regrettons la manière dont cela se fait : en urgence, sans consultation préalable des riverains ou des clubs/associations locales.

*[UPDATE août 2019 : le projet est accepté]*

### Enseignement

A partir du 1<sup>er</sup> septembre, l'enseignement fondamental de la commune sera réorganisé et ne comportera plus que 3 implantations au lieu de 4 :

AVANT

implantation 1 Visé

implantation 2 Argenteau, Loën, Lanaye

implantation 3 Cheratte-Haut, Lixhe

implantation 4 Richelle, Cheratte-Bas

Dès le 1<sup>er</sup> septembre 2019 :

implantation 1 Visé

implantation 2 Argenteau, Cheratte-Bas, Lixhe, Loën

implantation 3 Cheratte-Haut, Richelle, Lanaye

La bourgmestre V. Dessart a expliqué que cette restructuration était en discussion depuis un moment et que sa mise en place fait suite au départ d'un des quatre directeurs. Les trois directeurs ont été consultés, ce qui a permis d'arriver à un consensus sur la manière de réorganiser les écoles.

Une commission sera organisée pour aborder les conséquences de cette restructuration.

### **Agence de Développement Local (ADL) - Renouvellement d'agrément et plan d'actions 2020-26**

Les deux priorités sont 1) l'attractivité et le potentiel économique local, et 2) le tourisme culturel. Le plan d'actions nous est parvenu après le Conseil Communal.

Le **14 septembre** aura lieu une mise en situation de personnes à mobilité réduite pour les acteurs locaux (échevins, conseillers). Plus d'infos suivront.

**Visons Demain a soumis au vote une charte visant à généraliser les aménagements cyclables** de qualité à Visé et à renforcer la sécurité des cyclistes. La proposition a été renvoyée en commission.

Visons Demain a alors demandé où en était la **préparation du Plan Stratégique Transversal** qui doit être prochainement présenté en Conseil (en septembre). Quels objectifs ? Quels projets ? Quelles actions ? Comment les rôles ont été définis au sein des équipes de la commune ? Viviane Dessart explique que l'on en parle régulièrement mais que le PST n'a rien de nouveau, il est utilisé depuis des années, mais il exige dorénavant plus d'implication et de temps de la part du Directeur Général. La majorité attendait l'arrivée du nouveau Directeur Général Adjoint pour travailler dessus et il sera présenté en septembre. Aucune information n'a été donnée sur les actions, les méthodes, aucune info dans le dossier...

Un **nouveau Directeur Général Adjoint** a donc été engagé en juin. Il s'agit de Jérôme Vandermaes, DG faisant fonction à Soumagne.

Nous avons enfin questionné la majorité sur **l'interdiction de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques** dans les espaces publics (la période de transition prenant fin en ce mois de juin 2019) et sur la situation à Visé. L'échevin des Travaux F. Theunissen (PS) a expliqué que le service des Travaux avait anticipé le problème et testé diverses solutions, parfois décevantes (comme le désherbage thermique). Il n'y a plus eu d'achat de pesticides depuis 2018, il reste un petit stock pour certaines plantes particulières. La sensibilisation des citoyens a été abordée (rappeler que chacun est responsable de son trottoir, et une collaboration avec l'asbl Adalia est envisagée).